

Les Agniers et les Onnégouts qui avaient eu vent de ce qui se passait, suivirent pas à pas ce convoi jusqu'à la Rivière-des-Prairies : là, ils prirent d'un autre côté pour devancer les Outaouais, et ils allèrent se fortifier sur une pointe de terre située dans la grande rivière des Outaouais ; où ils attendirent avec leur patience ordinaire.

Les Outaouais ne se doutaient de rien, ne se gardaient pas, et remontaient la rivière en faisant tout le tapage possible. Le gros de la flotte était précédé par une avant-garde de quelques canots. Comme ces canots doubleraient la pointe où se tenaient les Iroquois, une décharge d'arquebuse les accueillit, tuant plusieurs hommes et en blessant un plus grand nombre d'autres parmi lesquels se trouvait le bon Père Garreau. Les Iroquois s'emparèrent de tous les survivants et les dépouillèrent.

Le gros de la flotte Outaouaise arriva ; les Outaouais étaient beaucoup plus nombreux que les Iroquois et ils auraient pu leur faire payer cher leur attaque ; mais il n'y avait point chez eux de discipline, chacun agissait en liberté et sans subordination aux ordres des supérieurs. Ils attaquèrent de suite le fort iroquois ; mais sans succès. Ils résolurent alors de faire le siège de la place et ils construisirent eux-mêmes un petit fort dans le voisinage de celui de leurs ennemis.

Le Père Garreau, blessé grièvement, avait été recueilli à terre par son compagnon le Père Drulottes et soigné par lui. Sa blessure était mortelle ; une balle lui avait fracassé les os de la colonne vertébrale.

Les Outaouais, à la suite de plusieurs attaques infructueuses, continuèrent leur voyage, abandonnant dans leur petit fort le Père Drulottes avec son compagnon mourant et un jeune français qui voulut demeurer avec eux. Les Iroquois protestèrent encore de leur amitié pour les Français et conduisirent les Pères et le jeune homme à Montréal où le Père Garreau mourut bientôt, septième martyr de son devoir.

Les Iroquois, malgré toutes ces attaques, se déclaraient toujours en faveur de la paix et parlaient sans cesse de leur désir de s'adjoindre les Hurons de la colonie de l'Île d'Orléans. Vers la fin d'octobre 1656, un parti de 40 Agniers vint à Québec pour demander à M. de Charny d'obtenir une réponse définitive des Hurons, et le priant de tenir un Conseil à l'effet de terminer cette affaire. On tint, en conséquence, un grand conseil présidé par M. de Charny à l'Île d'Orléans, dans la cabane du chef huron Annotaha. Les Agniers offrirent quatre présents en disant, pour le 1^{er} présent : "Je te prends par le bras pour t'emmener ; car autrefois nous ne faisons qu'une cabane ;" pour le 2^d : "Je te mets une natte dans ma cabane pour que tu t'y reposes ;" pour le 3^{ème} : "Je te donne de la terre pour y semer du blé d'Inde ;" pour le 4^{ème} : "Je te lève de terre pour t'emmener avec moi."

Les Hurons peu disposés à accepter les propositions des Iroquois ; dès l'origine, ne savaient que faire ; les opinions étaient partagées parmi eux. Les Hurons de la tribu de l'Ours voulaient accepter les propositions des Agniers, ceux de la tribu du Rocher inclinaient pour les Onnontagués ; mais ceux de la tribu de la Corde voulaient demeurer avec les Français, n'ayant aucune confiance dans la sincérité des Iroquois.

On se décida à envoyer des députés chez les Agniers et chez les Onnontagués pour voir leurs frères Hurons déjà incorporés dans la nation iroquoise, et prendre connaissance de l'état des choses.

En 1657, une bande de 80 Onnontagués vint rôder aux environs de Québec et, sans se montrer tout à fait agressifs, ils étaient extrêmement incommodes et donnaient bien des sujets de mécontentement et d'inquiétude aux Français et aux sauvages.

Dans le mois de juin de cette même année un certain nombre de Hurons de la tribu de l'Ours se décida à laisser la colonie huronne pour aller chez les Agniers. Le Père Lemoine les suivit pour leur donner les soins de son ministère et les protéger au besoin. Le bon Père ne fut pas longtemps au milieu des Iroquois avant d'être témoin des abominables traitements qu'on fit souffrir à ces pauvres familles huronnes qui s'étaient confiées aux Agniers ; les uns furent brûlés et les autres réduits en servitude.

A peu près dans le même temps, quelques Hurons de la tribu du Rocher partirent pour aller chez les Onnontagués ; ils s'arrêtèrent à Montréal pour attendre le retour de leurs ambassadeurs ; puis ils partirent avec une bande d'Onnontagués, accompagnés du Père Raguenau et de deux autres jésuites.

Peu de jours après le départ, un chef Onnontagué cassa la tête à une femme huronne, sans aucune espèce de provocation. Cette huronne avait été élevée dans le Couvent des Ursulines et elle allait au pays iroquois dans l'unique but de servir de catéchiste aux enfants. Quelques jours à la suite de cet horrible attentat, les Onnontagués massacrèrent une partie des Hurons et emmenèrent le reste de la troupe comme prisonniers de guerre.

Les jésuites et les quelques Français n'étaient pas en position d'empêcher ces atrocités et ils ne durent eux-mêmes leur salut qu'à la présence d'Onnontagués à Québec ; mais les Pères purent dépêcher un canot pour aller avertir les Hurons et annoncer au gouverneur cette triste nouvelle.

Les Français de Ganantaha virent alors que les Onnontagués avaient formé le projet de se débarrasser d'eux à la première occasion, et ils se firent sur leur garde. Peu après, ils reçurent une lettre du Père Lemoine qui leur révélait qu'un complot était tramé, révélation qu'il devait lui-même à quelques chefs iroquois restés fidèles à leurs engagements et qui l'avaient averti de tout ce qui se passait dans les conseils secrets de la nation.

Les Iroquois devaient à un signal convenu massacrer tous les Français que le sort leur livrait, puis descendre en masse dans la colonie pour y mettre tout à feu et à sang et détruire de fond en comble tous les établissements français, hurons et algonquins. Pour exécuter ce projet les Iroquois avaient envoyé de forts partis dans toutes les directions depuis le pays des Outaouais, jusqu'à celui des Micmacs : une troupe de guerriers iroquois s'était rendue ou devait se rendre, d'après le Père Le Moine, sur la côte Sud du Saint-Laurent, vis-à-vis Tadoussac, pour de là traverser le fleuve et fondre sur le fort de Tadoussac et attaquer ensuite les cabanes montagnaises.

Pendant que ceci se passait dans l'automne de 1657, M. d'Aillebont, qui avait succédé à M. de Charny comme gouverneur, avait fait retenir prisonniers plusieurs Iroquois pour servir d'otages ; car il connaissait les sauvages et savait qu'avec eux il ne fallait ni marchander ni montrer de faiblesse ; ce fut ce qui engagea les Iroquois à temporiser et ce qui permit aux Français épars chez les Iroquois de se soustraire à leur fureur.

Disons de suite que M. de Charny, après la mort de sa femme, Mlle Gillard, s'était décidé à entrer dans l'état ecclésiastique, avait remis son commandement à M. d'Aillebont dans le cours de l'été 1657 et était parti pour la France. M. d'Aillebont lui-même vint d'arriver, d'un voyage fait en Europe, en compagnie de MM. de Maisonneuve, de Queylus Galinier et Suard, ces trois derniers prêtres séculiers.

Les 50 Français de la colonie de Ganantaha s'étaient décidés à laisser le pays des Onnontagués aussitôt que l'ouverture des lacs et rivières le leur permettrait, pour revenir à Québec. Ils n'avaient que 7 à 8 mauvais canots, ce qui était tout à fait insuffisant pour leur voyage ; alors ils se déterminèrent à construire en secret deux petits bateaux plats comme ceux qui étaient en usage sur la Loire et dont chacun pouvait porter une quinzaine d'hommes. Les sauvages n'eurent aucune nouvelle de ce travail qu'on exécutait dans le grenier d'une grande maison située dans l'intérieur du fort Ganantaha. Le 20 mars, les deux bateaux étaient prêts, les provisions réunies, les canots raccommodés, le milieu de la rivière qui devait les conduire au lac Ontario était à peu près libre de glaces ; mais il fallait y transporter les embarcations et le bagage, et les Onnontagués étaient toujours dans les environs du fort, épiant les mouvements des Français. Les Français eurent alors recours à un stratagème tout à fait sauvage et qui nous offre un trait de mœurs assez curieux.

Un jeune Français, adopté par un chef sauvage, était très-aimé de son père adoptif ; on se servit de lui pour sauver tous ses compatriotes. Après avoir reçu ses instructions, qu'il avait parfaitement comprises dans tous leurs détails, car il était très-intelligent, il tira un matin son père d'adoption à l'écart et lui dit : "J'ai rêvé et je suis bien malade ; dans peu de temps, je serai mort, si tu n'apaises pas le Manitou par un grand festin à tout manger."

Le vieux sauvage lui répondit : "Je t'aime et veux te conserver avec moi ; fais un repas, mon fils."

Alors le jeune Français va avec son père prier ses compatriotes de lui donner des provisions : ceux-ci mettent à sa disposition des cochons qu'ils avaient apportés et qu'ils avaient engraisés ; des poules, des outardes, des canards et des provisions de toutes sortes. On fait un festin difficile, à tout manger, et auquel on invite les sauvages de ces lieux : tous s'y rendirent, c'était un devoir et comme les chaudières étaient nombreuses et bien pleines, il importait de pouvoir compter sur toutes les bouches. Quelques Français s'y rendirent pour y faire de la musique aux convives, il y avait des tambours, des trompettes et une guitare.

Le repas dura depuis quelque temps déjà, et tous les mets n'étaient pas encore expédiés ; les sauvages fatigués du travail demandèrent au jeune rêveur s'ils en avaient mangé assez pour le sauver : "Non pas, dit le jeune homme, je vous en prie mes bons amis, autrement je suis perdu."

"Tu veux donc nous faire mourir, dirent les sauvages."

Cependant ils se remirent à la besogne, lentement, mais avec conscience, car c'était pour eux une obligation de sauver le malheureux rêveur. Mais à la suite de cette seconde reprise les sauvages n'en pouvant plus s'arrêter et demandèrent au jeune homme ce qu'ils pouvaient faire pour se racheter de tout manger, car les provi-